

Pass citoyen mobile

Le diagnostic de territoire, réalisé à partir des données INSEE fait ressortir différents points concernant l'aspect mobilité. Ainsi, 41 % des Péronnais ont un emploi en dehors de Péronne mais aussi 25,3 % des ménages péronnais ne possèdent pas de voiture. A titre de comparaison, le taux d'équipement au niveau national est de 84,1 %. Cet aspect limite, bien entendu, les possibilités de recrutement et d'accès à l'emploi.

Face à cette situation, la ville a mis en place le Pass Citoyen Mobile : un dispositif au service de la mobilité par la valorisation de l'engagement.

Ce **Pass Citoyen Mobile** a pour objectif d'aider au financement de la mobilité vers l'emploi, via une aide financière au permis B et avec le partenariat d'auto-école locale. Cette aide est attribuée en contrepartie d'un engagement citoyen, dans le cadre des services municipaux ou d'associations.